

26 juillet 2013

**Brétigny : 14 jours après le drame,
l'INAVEM et son réseau associatif
toujours et encore plus au service des victimes**

Ecouter la souffrance des victimes directes et de leur famille, entendre la peur rétrospective d'usagers du train, expliquer et rassurer sur les symptômes de stress créé par cet accident ferroviaire de Brétigny sur Orge... voilà depuis deux semaines, le quotidien, 7 jours sur 7, des professionnels de l'INAVEM et de la trentaine d'associations d'aide aux victimes INAVEM partout en France (DOM y compris), mobilisés par téléphone et en face à face pour venir en aide aux familles endeuillées, aux victimes blessées physiquement et psychologiquement, aux proches des victimes et aux témoins de cet accident tragique.

Dans un premier temps, ils apportent un soutien moral et psychologique qui est primordial, et ensuite, notamment après l'ouverture de l'information judiciaire, l'explication des droits, comment les faire valoir, l'aide dans les démarches... C'est la mission des associations du réseau INAVEM, en lien notamment avec les ministères, les barreaux et la FENVAC, partenaire de la fédération INAVEM.

L'INAVEM, comme dans tous les accidents collectifs d'ampleur, est un des acteurs essentiels du comité de suivi, ou, en l'occurrence de l'instance de coordination de l'aide aux victimes, présidée par Philippe Cèbe, nommé par Frédéric Cuvillier, ministre délégué au Transport.

L'INAVEM est une fédération d'associations d'aide aux victimes experte dans la prise en charge immédiate et sur la durée des victimes d'accidents collectifs, comme le naufrage du Costa Concordia, l'accident de bus de Guyane pour les JMJ, l'accident aérien du Rio-Paris, ou celui des Comores...

De même, si des Français sont identifiés parmi les victimes du déraillement de Saint-Jacques de Compostelle en Espagne, l'INAVEM et son réseau seront mobilisés pour apporter soutien et aide aux passagers et à leurs familles.

L'INAVEM est la fédération d'associations de professionnels de la prise en charge globale des victimes (1 150 intervenants, dont 725 salariés) et un lieu de réflexion pluridisciplinaire sur le droit et l'aide aux victimes. C'est une présence sur tout le territoire français : réseau de 140 structures d'aide aux victimes et 760 lieux d'accueil conventionnés par la Justice et financés par l'Etat et les collectivités territoriales, en lien avec les services de police-gendarmerie, justice, santé et services sociaux.

Ecoute, information sur les droits, accompagnement psychologique et social, dans l'immédiateté et dans la durée, de manière gratuite et confidentielle, bénéficient à toutes les victimes de la délinquance (atteintes à la personne et aux biens), accidents de la circulation, catastrophes et accidents collectifs... Les actions sont conduites dans un esprit de médiation, de résolution équilibrée du conflit et d'une justice restaurative des personnes, comme du lien social : juste équilibre entre les droits de la victime et de l'auteur par l'échange entre les parties.

Pour accéder à une écoute et une aide de proximité : le numéro national d'aide aux victimes, 08VICTIMES : 08 842 846 37, et le site Internet www.inavem.org.

Contact presse :

Olivia Mons, responsable communication INAVEM, 06 15 51 18 43